

Famille d'Apchier

Recherche sur l'origine de cette maison et des branches qui se trouvent dans les ascendances de Gabrielle DENAND et Simone DENAND-DESJARDIN, Roger GAGNE, Georges BREURE et Michèle SERRATRICE.

Les sources

- Le père ANSELME, tome 3
- Le comte de REMACLE tome 1) histoire des pairs de France
- Le chartier du château de THIOLENT
- Les archives LANGLADE Chayla et famille apparentées (Archives Départementales de la Haute Loire (ADHL)-1995).
- Les Cahiers de la Haute Loire -2005 : Aux marges de l'Auvergne et du Velay, le château de Cereix par Alain ROMEUF

Armes : D'or au château donjonné de trois tours crénelées de gueules, celle du milieu plus élevée et accotée de deux haches d'armes d'azur, plantées en pal de chaque côté de la tour.

Origine : Les d'APCHIER sont une branche de la famille chevaleresque de CHATEAUNEUF_RANDON. Ils furent substitués au nom et armes de la famille d'APCHIER, lors du mariage, avant 1180 de Guérin de CHATEAUNEUF avec Alix d'APCHIER, héritière de la maison.

Cri : d'Apchier Nostre- Dame (Armorial du Vivarais)

Cette famille se divisa en plusieurs branches si nombreuses que nous n'avons privilégié que celles qui se rattachent aux personnes ci-dessus désignées.

Le père ANSELME précise que plusieurs auteurs ont écrit que la maison de JOYEUSE et celle des seigneurs d'APCHIER sortiraient des anciens seigneurs de CHATEAUNEUF RANDON.

- **Guillaume I de CHATEAUNEUF**, vivait sous le règne de Philippe Ier en 1050 il était seigneur de Chateauneuf Randon et de plusieurs autres terres en Gévaudan et Vivarais, qualifié chevalier et damoiseau, il avait une sœur Artaude marié avec Pons de BRION.
Le nom de son épouse n'est inconnu
Il serait le père de :
a) **Eugaris** qui suit, b) Bertrand, c) Germain, d) Armand et e) Guy.
- **Eugaris de CHATEAUNEUF**, fit hommage de son château à Guillaume, évêque de Mende en 1134.
Le nom de son épouse n'est pas connu
Il eut :
a) **Guillaume**, qui suit,
b) Guérin mort en 1162
- **Guillaume II de CHATEAUNEUF**, fit hommage en 1150 à Guillaume, évêque de Mende ; il donna en 1156 le mas de Grosfaux à la commanderie de Jalets en Vivarais et le mas de Grosvillard à la même commanderie en 1162 pour le repos de son âme et de celle de son frère, il vivait encore en 1165. marié à Marie ou **Marquese du Mas de GROSFAX**.
Ils eurent :
a) Guillaume marié à Guillaumette, dame de CEYSSAC en Velay,
b) **Guérin**, qui suit, tige des seigneurs d'APCHIER,
c) Raymond,
d) Guy qui fit la branche des seigneurs de JOYEUSE.

- **Guérin de CHATEAUNEUF** 1^{er} du nom, 2^{ème} fils, selon le père Anselme¹[1], chevalier, sgr en partie de Chateauneuf (en Languedoc) et de Randon (en Gévaudan) épousa avant 1180(vers 1160 d'après l'Armorial du Vivarais) **Alix d'APCHIER**, héritière de sa maison, dame d'Apchier, de **St Auban**(St Alban) St Chély, **Vazeilles**²[2] et Montaleyrac, qui fit une donation à son fils aîné, Guérin, en 1180. Elle était petite-fille d'**Henry d'APCHIER** qui s'était croisé au concile de Clermont et qui en 1097 était député à Constantinople avec Hugues le Grand, frère du roi Philippe 1^{er} auprès de l'empereur d'Orient pour obtenir le passage des croisés à travers ses Etats. Ils eurent :

- a) **Guérin** qui suit
- b) Guigues, doyen du chapitre du Puy qui approuva la donation faite par son frère au précepteur (commandeur) de Jalets le 02/10/1214,
- c) Guillaume, doyen de l'église du Puy qui en 1245, vendit le village de Chalmeis à l'église de Croisances,
- d) Raymond, vivant en 1245,
- e) Ausilens

Geraud de CEREIX dirigea l'abbaye de Prébac pendant 15 ans qui mourut en 12173³].

- **Guérin de CHATEAUNEUF** 2^{ème} du nom, chevalier, sgr d'Apchier, St Chély, St Auban, **Vazeilles**, et Montaleyrac, reçut en outre la moitié des baronnies de Chateauneuf et de Randon par donation de son père le 04/03/1180. Il vendit le 02/10/1214 au commandeur de Jalets, tous les pâturages du bois de Mercoire, dépendant de Chateauneuf pour 1.000 sols pougeois afin de subvenir aux frais occasionnés par la guerre contre les Albigeois. Il aurait épousé **Blanche d'Auvergne**, fille de **Robert Dauphin**, comte de Clermont et de Guilemette de COMBRON, ils eurent :
 - a) **Guérin**, qui suit
 - b) Bernard, doyen de l'église du Puy qui consentit à l'hommage rendu par son frère à l'évêque de Mende le 02/09/1245,
 - c) Pierre, chevalier, rendit hommage en 1257 à Guy de la Tour, évêque de Clermont, Silvestre, chanoine du chapitre de Brioude en 1256,
 - d) Bertrand, chanoine de Pelorse en 1247,
 - e) Laure, femme de Bertrand de Serieys (Sereys ou Cereix)
 - f) Jaucerande, femme de Guy II de MONTLAUR.
- **Guérin de CHATEAUNEUF** -1195-1257, 3^{ème} du nom, chevalier, **sgr d'Apchier**, - Sr Chély, **St Auban**, **Vazeilles**, et Montaleyrac, Montrocous et en partie de Randon et de Châteauneuf pour lequel il rendit hommage à l'évêque de Mende. Il prit part à la croisade du roi St Louis en 1249 et à son retour en exécution d'un voeu fait pendant cette expédition fonda à **Apchier** une chapelle qu'il dédia à St Jean. Il avait épousé **Béatrix de**

1[1] D'après l'Armorial du Vivarais : Guérin de CHATEAUNEUF, co-sgr de RANDON était le 2^{ème} fils de Guillaume II, comte du Randonnat et d'Elisabeth d'EPERNON.

2[2] Il s'agit de Vazeilles-les Saugues (dans le village se trouve des restes du château fort).

3[3] Gallia Christina.1873, cité p. 121 par Alain ROMEUF dans son étude sur .le château de Cereix – Cahiers de la Haute Loire 2005.

CHATEAUNEUF 1225-1264, dame de Douallon(fille de **Bertrand** et de **Luce de MONTJUIF**), ils eurent :

Sa femme est mentionnée comme étant veuve en 1257 et ne vivait plus en 1264.

a) **Guérin**, qui suit,

b) Eléonore, mariée vers 1264 avec Marquis de CANILLAC, frère de Maralde qui avait épousé Pons II de MONTLAUR 4[4] (enfants de Déodat, sgr de CANILLAC. Eléonore fut l'aïeule du pape GREGOIRE XI qui transféra le siège d'Avignon à Rome.

- **Guérin de CHATEAUNEUF**, 4^{ème} du nom, chevalier, **sgr d'Apchier**, St Chély, **St Alban**, Montaleyrac, Montjesieu et en partie de Randon et de Chateauneuf pour lesquels il rendit hommage à l'évêque de Mende en 1263, 1291,1298. Il fonda en 1296 le couvent des Cordeliers de St Chély, l'hôpital de cette ville et les prieurés de Prunières et des Termes.

Etant majeur de 18 ans il rendit hommage pour St Auban et Recoux à Hugues, comte de RHODES le 1/08/1257 en présence de Pons de MONTLAUR, de RANDON, de CHATEAUNEUF, d'ASTORG de PEYRE, de Deodat de CANILLAC, de Béatrix, sa mère et d'Eléonore, sa sœur.

Il s'est marié 2 fois :

1^{ère} avant 1264 avec **Maragde de CANILLAC**, fille de **Déodat, sgr de CANILLAC**, sœur de Marques x Eléonore d'APCHIER.

2^{ème} avec Marquèse de BROSSADOLS, veuve de Bernard JURQUET, chevalier, sgr d'ORADOUR.

Il eut de sa première épouse :

a) **Guérin**, qui suit,

b) Bernard, chanoine et fort doyen de l'église du Puy, il testa en 1317 en faveur de sa sœur Guérine,

c) Pons, religieux de l'ordre de St François, mort avant 1313,

d) Guérin, dit le jeune, chevalier de l'ordre de St Jean de Jérusalem,

e) Astorg, religieux bénédictin dans l'abbaye d'Aniane, mort avant 1313,

f) Guérine, mariée en 1299 à Bérenger de PEYRE, damoiseau, (fils d'Astorg, chevalier, baron de PEYRE et de Marguerite, dame de CHEILAN, et VALENTINE).

- **Guérin d'APCHIER**, 5^{ème} du nom, chevalier, **sgr d'Apchier**, St Chély, **St Auban**, Montaleyrac, Arzenc, Recoux, des Deux Chiens, de **Vazeilles**, du Chaylar, Vabres Montauroux, Villaret5[5], en partie de Chateauneuf - Randon, Montjesieu, Doalon, St Georges, et Lobeirac. Il était au nombre des feudataires de l'évêque de Mende en 1307. Au mois de mai 1308, il donna sa procuration pour instruire sur le fait des Templiers. Il testa en 1312 et mourut avant 1311 (date du remariage de sa 2^{ème} femme).

Il se maria 2 fois :

1^{er} mariage, avant 1258 avec Yolande de POLIGNAC, fille d'Armand et de Marquese de CHATEAUNEUF-RANDON d'où

Méliore x vers 1330, Maurine de BREON, fille de Jaubert et de Dauphine de DIENNE

4[4] Dans «les châteaux de la Haute Loire », tome II par Gaston JOURDA de VAUX (1918).

5[5] 24 J 418, archives Langlade du Chayla -A D H L)- hommage de 1387, sur parchemin, de Guérin d'APCHIER pour le Villaret.

2^{ème} x 25/01/1303, avec **Gausserande de NARBONNE**, fille d'**Amaury III**, vicomte de Narbonne et de **Jeanne de l'ISLE- JOURDAIN**, elle survécut à son mari et épousa, en 1317, Jaspét, vicomte de CASTELNAU (en Rousillon), d'où :

a) **Guérin d'APCHIER** qui suit,

b) Eléonore x 10/09/1309 Philippe de LEVIS, chevalier, sgr de Floransac et de Béatrix de LAUTREC. Le 14/09/1329, son frère, Guérin, reconnaît lui devoir encore 4.500 livres sur 8.500 livres promises en dot, elle testa en 1330 et mourut peu après sans enfant ; Son mari épousa alors en 1336, Jamague, dame de la ROCHE en REGNIER,

c) Jeanne, fiancée en 1305 à Hugues de BAUX, chevalier, baron de Baux en Provence, comte d'Avellin (royaume de Naples), amiral des Deux-Siciles. Elle céda tous ses droits à son frère **Guérin** pour 9.000 livres le 23/05/1332 et son mariage s'accomplit peu après,

d) Guillot « dit le Bort », chanoine-comte de Brioude en 1318, Guy, chanoine et prévôt de la cathédrale du Puy,

- **Guérin d'APCHIER**, 6^{ème} du nom, Chevalier, **sgr d'Apchier**, St Chély, St Auban, Montaleyrac, **Vazeilles** Vabres, **Sereys**, sgr en partie de Chateauneuf-Randon qu'il vendit en 1374, ainsi que Randonnet et ne prit plus que le titre d'APCHIER.

Il prit part à la guerre contre les Anglais

Il avait épousé le 28/02/1327 **Philippe de BAUX**, fille de **Raymond**, chevalier, baron du lieu, en Provence et de **Stéphanie de LETENDART**, sœur de **Hugues de BAUX** et de **Jeanne d'APCHIER**. Il testa en 1371, le jeudi après la Conception de la Vierge.

La baronnie de Cereix fut achetée par Guérin d'APCHIER en 1353 à Alize, fille d'Astorg de SEREYS, épouse de Pierre de MONTESQUIEU pour 8.400 livres

Il rendit hommage à Guy, sgr de MONTLAUR, testa le 01/02/1364 puis le 31/07/1372 et mourut le peu après .Ils eurent :

a) **Guérin** qui suit,

b) Raymond, moine prieur de Monverdun,

c) Gausserande, dame de Feuletin, mariée le 29/03/1362 à Guy de MONTLAUR, à qui son père donna en paiement de sa dot, en 1374 la terre de Feuletin, elle était morte avant 1387, d) Marguerite, mariée après 1374 avec Beraud de ROCHEFORT, chevalier sgr d'Auroze, Saillens, Rochemaure, sans postérité,

e) Eléonore, mariée le 09/04/1348 avec Jean de ROQUEFEUIL (fils d'Arnaud), il donna quittance de dot de sa femme qui s'élevait à 1.000 florins d'or le 09/09/1349 à Villeneuve les Avignon, sans postérité.

- **Guérin d'APCHIER**, 7^{ème} du nom, chevalier, **sgr d'Apchier**, émancipé à 14 ans le 17/01/1347, son père lui donna les terres d'Apchier, St Chely, St Auban de Montleyrac en faveur du mariage qu'il allait contracter ; capitaine des pays du Velay et du Gévaudan, il commanda en cette qualité l'armée du pape GREGOIRE XI, son beau-frère, envoyée contre le duc de MILAN ; il reçut du trésorier des guerres en février 1360, 828 florins sur ses gages ; capitaine général des pays de Velay et Gévaudan il servait avec 6 chevaliers et 13 écuyers. Il testa le 13/07/1361 au château de Peyre, demandant à être

enseveli dans l'église des frères mineurs de St Chely, Il mourut en 1364 avant son père. Il avait épousé en septembre 1347 à Villeneuve- lès- Avignon, **Marie de ROGIER –BEAUFORT** (Canillac), fille de **Guillaume ROGIER**, chevalier, sgr de Beaufort en Vallée, Rosiers, St Sapin, Chambon, et de Marie de CHAMBON, sa 1^{re} femme ; Guillaume ROGIER était frère du pape CLEMENT VI et père de GREGOIRE XI .

Marie de ROGIER – BEAUFORT survécut à son mari et se remaria le 10/04/1377, avec Raymond de NOGARET, sgr de Calvisson Ils eurent :

- a) **Guerin**, qui suit,
- b) Jehan, destiné par son père en 1361 pour être frère mineur et qui plus tard vivait, retiré à la cour de GASTON PHEBUS, comte de Foix,
- c) **Raymond**, auteur de la branche des sgrs de **St Auban** (voir branche de St ALBAN - ascendance DENAND).

- **Guérin d'APCHIER**, 8ème du nom, seigneur de la moitié de Chateauneuf-Randon, chevalier et sénéchal de Rhodés, **sgr d'Apchier**, St Chely, **St Auban**, Montaleyrac, Chaliers, Vabres, **Sereys**. Il était en 1375, sous la curatelle de Marquis de BEAUFORT, seigneur de Canillac, son oncle ; Il rendit hommage le 13/17/1384 à Guy sgr de MONTLAUR, pour ses seigneuries de Vabres et du Chaylard.

Guérin d'APCHIER fut capitaine de 40 lances et sénéchal de Rouergue en 1386 ; Il était en outre chambellan du comte d'Armagnac en 1390, Il testa en 1383 et 1391 et mourut avant 1396. il avait épousé vers **1375, Blanche DAUPHINE d'Auvergne**, fille de **Béraud, comte de CLERMONT** dauphin d'Auvergne, baron de Mercoeur et **de Marie de VILLEMUR**.

Blanche DAUPHINE d'Auvergne mourut avant le 23/06/1386, époque où son mari fonda un anniversaire de messes à son intention, dans l'église de Cordeliers de Mende.

Ils eurent :

- a) Guérin, chevalier, né en 1376, qui testa le 09/04/1400 étant sur le point de partir en guerre contre les infidèles, il mourut avant le 21/04/1404, sans postérité.
- b) Jehan, destiné à être bénédictins, prit le parti des armes et servit contre les Anglais en 1422,
- c) Raymond qui testa en 1397,
- d) **Beraud d'APCHIER** qui suit,
- e) Guy, prieur de l'île d'Aix, ordre de Cluny,
- f) Bertrand, destiné par son père à être clerc,
- g) **Almaric**, auteur de la branche des sgrs de Montbrun (**ascendance Georges BREURE**-voir plus loin),
- h) Philippe, vivante en 1383

Guérin d'APCHIER-8- lorsqu'il vendit en 1374, sa portion de baronnies et mandement de Chateauneuf, Randon et Randonnat et n'eut plus que le titre **d'Apchier**.

- **Béraud d'APCHIER**, chevalier, comte **d'Apchier** sgr de St Chely, **St Auban**, Montaleyrac, **Sereys, Vazeilles**, Vabres, chambellan des rois CHARLES VI et CHARLES VII, **ce dernier, non encore roi, le fit chevalier, en l'église du Puy le 16/05/1420**. Il obtint de ce prince, le 20/02/1452, l'érection de sa

terre de Vazeilles en vicomté et l'exemption de toutes les tailles pour les habitants de son fief de Vabres. Il testa le 20/02/1452. Le comte d'ARMAGNAC qui tenait le parti des Anglais le fit prisonnier, lui fit payer une forte rançon, pilla ses terres et ruina quelques uns de ses châteaux, assiégea ceux d'Arzens et Cereys sans pouvoir s'en rendre maître. Le maréchal de France, Amaury, seigneur de SEVERAC le prit sous sa protection en 1422.

Il se signala comme un des principaux défenseurs de l'Auvergne et du Gévaudan contre les Anglais (Armorial du Vivarais).

Béraud avait eu une fille naturelle, Jeanne d'APCHIER qui fut religieuse à Aubenas.

Il avait épousé **Anne de la GORCE**, fille de **Géraud de la GORCE**, seigneur de la Gorce, Mirabel, Cropieres (Grospierres) etc. et de **Mingonne VILLATE**, dame de Vallon, héritière de sa maison, qui lui apporta les baronnies de la Gorce, de Salavas et les terres de Vallon, Mirabel, et Grospierres en Vivarais (Armorial du Vivarais) elle mourut avant son mari.

Ils eurent :

a) Claude, chevalier, baron d'APCHIER, St Auban, Montaleyrac, Sereys, Vazeilles, Vabres, 1^{er} écuyer du roi (Armorial du Vivarais) assista au Puy en 1468 aux Etats du Languedoc ; il testa le 12/11/1472 et mourut peu après, il désigna son neveu, **Jacques, fils de son frère Jean** comme héritier universel, n'ayant pas eu d'enfant légitimes de son épouse, Claude de TOURZEL-ALLEGRE, fille unique de Pierre et d'Ysabeau de TREMOUILLE. Dans son testament il ordonna que 400 prêtres de ses terres et non d'ailleurs seraient appelés à ses funérailles ainsi que pour sa neuvaine, quarantaine et bout de l'an. **Il fit don à l'église de Saint Jean de Nay d'un reliquaire gothique en vermeil, sur le pied duquel ses armes** (parties d'APCHIER et de la GORCE) sont émaillées Ce reliquaire se trouve toujours dans l'église de Saint Jean de Nay, proche du lieu où se trouvait le château de Cereys, aujourd'hui ruiné.^{6[6]} Claude d'Apchier avait eu 9 enfants naturels.

b) **Jean**, qui suit,

(Ascendance **Gabrielle et Simone DENAND, Roger GAGNE, Michèle SERRATRICE**)

c) François auteur de la branche des seigneurs de la Garde, marié à Anne de la FARE, d) Anne née en 1410, mariée en 1425 à Hugues de LAUDUN, seigneur de Monfaucon, sénéchal d'Armagnac qui s'empara d'une partie des terres de son frère aîné, Claude qui les avaient données à son neveu **Jacques**,

e) Isabelle née en 1409, religieuse bénédictine à l'abbaye, des Chazes en Auvergne,

f) **Marguerite** née en 1411, mariée le 28/08/1428 à **Yves de TOURZEL**^{7[7]}, St Just, etc., baron d'Allègre, fils de Morinot et de Smaragde de VICHY (postérité au chapitre des maréchaux de France), ascendance **DENAND- GAGNE et SERRATRICE**: se reporter à la généalogie de la famille d'Allègre)

^{6[6]} Pour connaître l'histoire du château de Cereix se rapporter à l'étude d'Alain ROMEUF « Aux marges de l'Auvergne et du Velay, le château de Cereix »- Les Cahiers de la Haute Loire- 2005, p.113 à 183.

L'orthographe de Cereys varia au cours des siècles : Ceray, Cereix, Ceriers Sereis et même Serin.

^{7[7]} Ce couple eut entre autres : Jacques de TOURZEL x 01/06/1454 avec Gabrielle de LASTIC qui eurent une fille Marie d'ALLEGRE x 24/04/1472 avec Antoine II de St NECTAIRE qui eurent une fille Magdeleine de St NECTAIRE x 27/09/1514 avec Claude de BEAUNE (de St Etienne du Vigan), qui eurent une fille Delphine de BEAUNE x **Baltazard de TAILHAC**, le grand père de **Delphine de TAILHAC**.

- g) **Catherine** x Louis de **MONTLAUR**, seigneur du lieu en Vivarais et d'Aubenas, xx 18/04/1445 avec **Jehan de CHAZERON**, veuf d'Annette du PUY, fils d'**Edouard et de Marguerite de BELLEFAYE(ascendance DENAND,BREURE, SERRATRICE)**^{8[8]},
- h) Béatrix, une des dames de l'Hôtel de Bonne de Berry, comtesse d'Armagnac, mariée en 1446 avec Jean STUART, seigneur d'Auigny et de Concorsaut, chambellan du roi, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 100 gens d'armes écossais en France, second fils de Jean STUART, comte de Darnley et d'Elisabeth de LINDSEY,
- i) Blanche, mariée le 15/04/1455 avec Guy de PESTELS,
- j) Antoinette mariée avec Antoine de Lautrec, sgr de Montredon.

Beraud d'APCHIER eut une fille naturelle, Jeanne, religieuse à Aubenas.

- **Jehan d'APCHIER**, chevalier, sgr d'Arzens, Recoux, Villaret, Montaleyrac et Billières, capitaine de gens d'armes, il assista au siège de Louviers en Normandie en 1441, était en 1453 lieutenant du comte de Clermont, il avait épousé le 01/11/1451 **Anne de VENTADOUR**, fille de **Charles**, comte Ventadour et de **Marie de PIERRE - BUFFIERE**, Jean d'APCHIER mourut avant son frère aîné, Claude. Ils eurent :
 - **(Ascendance DENAND, GAGNE et SERRATRICE)**
 - a) **Jacques** qui suit,
 - b) Antoine, chanoine de Mende, protonotaire du St Siège apostolique,
 - c) Guy, bailli et gouverneur de Marjevols, capitaine de la vicomté de Grèzes, le 31/12/1502,
 - d) Marguerite mariée en 1476 avec Bertrand de St CHAMAND, fils de Guy et de Jeanne de LISSAC, elle reçut de son oncle, Claude, 1.000 écus d'or pour son mariage,
 - e) Antoinette, mariée vers 1500 avec Guillaume de GARCEVAL, chevalier sgr de Recoules
 - f) Philippe ° 15/11/1507 avec Louis de GRATEJOL, chevalier, sgr de Croissac en Limousin.

Jacques d'APCHIER rend hommage au duc de Bourbon en 1515^{9[9]}

- **Jacques d'APCHIER**, héritier de son oncle Claude de la baronnie d'Apchier, fils de Jean, ci-
 Dessus (**Ascendance DENAND, GAGNE et SERRATRICE**)
 Le père commun ; **Béraud d'APCHIER**.
Jacques d'APCHIER, chevalier, sgr d'Arzenc, Recoux, et Montaleyrac, vicomte de **Vazeilles**, acheta en 1512 la seigneurie de Hauteville et en 1520 celle de Peyrebesses. Il fut chambellan de LOUIS XI, conseiller d'Etat de ce prince et des rois CHARLES VIII et LOUIS XII, bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu du Puy.
La piété de Jacques d'APCHIER est attestée par l'inscription de son nom en 1525, sur les tables de marbre où figurent les bienfaiteurs de l'Hôtel Dieu mais aussi par l'ex-voto placé par ses soins dans la Cathédrale du Puy. A la suite d'un accident le 04/06/1513, dont il sorti indemne, après

^{8[8]} Ce couple se trouve dans l'ascendance de **Marguerite de CHAZERON** qui épousa le 17/09/1559, **Jean d'APCHIER** qui nous mène jusqu'à **Alienor d'Aquitaine et de Henri II Plantagenets , roi d'Angleterre**
^{9[9]} 24- J 417 (Archives Langlade du Chayla -A.D.H.L) avec sceau des BOURBON pour le Villaret.

avoir invoqué la Vierge il fit peindre un tableau ex-voto qui fut placé dans la cathédrale et qui se trouve actuellement au musée d'art religieux du Cloître ; il y est représenté inanimé dans son jardin de Vabres le corps écrasé, moins la tête, par un grand arbre appelé chevron.^{10[10]}

Il s'est marié 2 fois :

1) le 12/02/1485 avec Jeanne de CHABANNES, (sœur de la vicomtesse de Polignac) veuve de Marquis de CANILLAC, chevalier d'Alais, elle était fille d'Antoine de CHABANNES, chevalier, comte de Dammartin, Grand Maître de France et de Marguerite de NANTEUIL.

2) le 02/11/1497(cf. « châteaux historiques de la Haute Loire » (le 07/08/1495 d'après le père Anselme, signature du c.m ?) avec **Marie de CAYLUS-CASTELNAU, BRETENOUX** fille de Jean, chevalier, sgr de Castelnaud-Bretenoux et de St Santin et d'Anne (ou Marie) de CULANT.

Du 2 ème lit : (leurs enfants sont souvent nés au château du Thiolent).

a)**François- Martin d'APCHIER**, né le 11/11/1509, environ 3 heures, qui suit.

b) Jacques, auteur de la branche des seigneurs de Vabres, né 23/07/1511 avant-veille St Jacques à 8 heures de l'après midi, au château de Cereix x 07/06/1526 avec Françoise de PEYRE^{11[11]}, tige de la branche cadette établie au château de Baume appelée d'APCHIER de Vabres,

c) Claude, née le 18/06/1506, vers « muy-nuict » décédée sans alliance (d'après le chartier du château de Thiolent),

d) Anne, née le 20/08/1508, environ minuit, décédée en bas âge,

e)Gabrielle, née le 20/05/1516, « le mardy vers 7 heures après midy », mariée le 09/02/1529 avec Charles de CULAN, 2ème du nom, baron de Mireboux, son cousin, fils de Gabriel, chevalier, seigneur du lieu et de Marguerite d'ESPINAY, sa première femme.

Il aurait eu un enfant naturel, Charles d'APCHIER, (1480-1524) x ca 1504 avec Louise de

LODIERES, auteurs de la branche des sgrs de LODIERES

- **François Martin d'APCHIER**, chevalier, **baron d'Apchier, de Sereys et de Vabres**, vicomte de **Vazeilles**, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre, né le 11/11/1509, il reçut de sa mère, la baronnie de Caumont en Quercy le 08/10/1531 ; commanda en Gévaudan pendant les troubles de 1562.**il fut chargé par le seigneur de CLERMONT, lieutenant du roi en Languedoc et du sieur CRUSSOL, sénéchal de Beaucaire, de recevoir le 10^{ème} des revenus des biens nobles du diocèse de Mende pour être employé à la délivrance des enfants de France qui étaient en otage en Espagne.**

Il testa le 10/06/1575, mourut peu après.

Marié le 26/07/1526 avec **Claude CHALANCON- ROCHEBARON**, fille de Claude, sgr de Rochebaron et de Montauroux, seigneur du pays du Livradois et de Suzanne de la TOUR MONGASCON.^{12[12]}

10[10] Le plus ancien ex-voto de Notre Dame du Puy.

11[11] Jacques d'APCHIER, frère de François Martin ° 23/07/1511 au château de Sereys x 07/06/1526 Françoise de PEYRE fille et héritière de Aldebert et de Marguerite de LOUET de CALVISON.

12[12] Claude de ROCHEBARON, St PAL, MONTAUROUX, TIRANGE etc. 1^{er} chambellan de FRANCOIS 1^{er} (périt en 1529 à l'assaut de Pavie en Italie) x27/01/1500 à Suzanne de La TOUR, dame d'AMBERT+ 1526, fille de Godefroy II de la TOUR de MONGASCON époux d'Antoinette de POLIGNAC.

Ils reçurent le 20/07/1533 le roi FRANCOIS 1^{er} et les enfants de France, lors de son départ du Puy au château de Cereys dans une brillante réception, accompagnés d'une suite nombreuse¹³[13]. En venant au Puy, le roi s'était arrêté au château de Polignac.

Ils eurent :

(Ascendance DENAND, GAGNE et SERRATRICE)

a) **Jean d'APCHIER**, qui suit,

b) Gaspard né le 30/03/1532, « à 2 heures, devant le jour » au château du Thiolent,

c) Gabrielle, née au château du Thiolent, le 06/11/1530, p. Louis de ROCHEBARON, m. noble demoiselle Marie de CASTELNAU, décédée jeune,

d) Françoise, née le 10/09/1531 au Château du Thiolent, environ 3 heures après minuit, p. de PEYRE, m. madame de JOYEUSE, morte sans alliance,(marraine en 1574 sur Beyssac)

e) Florie, dame de Pierebesse, Recoux, St Jean x 30/01/1553 avec François de MONBOISSIER, elle mourut en 1576, assassinée par son mari,

e) François, chanoine comte de Brioude en 1582.

François Martin d'APCHIER eut en outre d'Antoinette FABRESSES plusieurs enfants naturels : a) Jean, ° 1544 qui reçut de son père la seigneurie d'HAUTEVILLE, b) François, c) Aimé, d) Françoise x 0708/1574 à Claude AMARGIER, sgr de Beauregard et de la Rodde (fils d'Antoine), e) Madeleine x Louis de CHAUDESAUIGUES, Gabrielle x N. BREZONS JURLANDE, f) Madeleine x Jacques de LASTIC, fils naturel de Thibaud et de Jeanne VAR.¹⁴[14]

- **Jean II, chevalier, baron d'APCHIER, ¹⁵[15] vicomte de Vazeilles, sgr de Sereys, de la Garde, de Thoras, la Gorce, Salavas, Le Chaillard ° 29/08/1539, au château du Thiolent, p. M. de ROCHEBARON, m. Madame de CENERET, il fut gouverneur de la ville de Mende en 1574, commandant pour le Roi en Gévaudan il prit part aux guerres de religion ; il fut tué le 24/06/1586 à Vissaguet (en Velay) dans un combat contre les Huguenots,**

¹³[13] Chroniques d'Etienne de MEDICIS I. 366 (note d'A. CHASSAING).

¹⁴[14] Les informations données par le père ASELME ont été complétées par le dictionnaire du comte de REMACLE.

¹⁵[15] Le portrait de Jean II d'APCHIER est conservé au château du Thiolent, dans ce portrait il est représenté en buste, de face, vêtu d'un riche costume du temps de CHARLES IX, en velours violet garni de galons d'or et brodé de perles, l'ordre de Saint Michel est suspendu à une chaîne d'or sur sa poitrine ; il est coiffé d'une toque à plume blanche, de velours violet, comme le costume, enrichie également de broderies d'or et de perles.(figure dans l'ouvrage Jean II d'APCHIER, comte d'Apchier 1536 -1586 par Louis VISSAGUET en 1905 (M. de Veyrac du Thiolent m'a donné l'autorisation de faire publier l'illustration lors de la publication de « Delphine de TAILHAC, dame de MARGERIDE dernière héritière de la maison de TAILHAC dans « Le Jacquemart, Arts et Traditions, de Langeac n° 25- 2004, par G. DENAND).

Dans l'ouvrage de Louis VISSAGUET est rapportée la vie de Jean II d'APCHIER, son duel à mort avec Tristan de TAILHAC avec l'indication suivante : sa descendance est actuellement représentée par les familles d'APCHIER, de PRUNS, Le MAUGIN d'Apchier et de VEYRAC (descendant de Christophe d'APCHIER, frère de François Philibert d'APCHIER, enfants de Jacques et de Delphine de TAILHAC.

Jean Joseph de CHATEAUNEUF-RANDON, comte d'APCHIER, épousa Henriette de ROCHEFORT d'ALLY, d'où Irène ° 1777 qui se maria 2 fois, la 1^{ère} fois à 18 ans avec Marc-Denis Le MAUGIN, ordonnateur des guerres de la République, ce qui affecta au plus haut point son père qui avait émigré, sa fille Laure Le MAUGIN épousa un descendant de la famille de VEYRAC, cette famille est toujours propriétaire du château du Thiolent

par **Tristan de TAILHAC**, baron de la Margeride, qu'il tua lui-même avant de mourir. Il s'est marié 2 fois : premièrement, le 17/11/1559 avec Marguerite de **CHAZERON** (fille de François de **CHAZERON**, chevalier, baron du lieu et d'**Antoinette d'URFE**), Jean d'APCHIER épousa en 2^{ème} noces Anne de LESTRANGE, dame de St Privat, union sans postérité.

Marguerite de CHAZERON testa le 22/04/1580 au château de Sereys¹⁶[16] et mourut peu après.

(Ascendance DENAND, GAGNE ET SERRATRICE)

Du premier lit :

a) Philibert, comte d'Apchier, vicomte de Vazeilles, seigneur de la Garde, de Thoras ° 18/06/1562, p. noble Philibert de CHAZERON, sr de Monfaucon, m. delle Claude de CHALANCON, chevalier, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de St Flour et de la Haute Auvergne. Il fut tué le 19/01/1605 pendant qu'il entendait la messe dans la cathédrale de Mende, par Annet de POLIGNAC, chevalier, sgr de Villefort, à propos d'une préséance.

Il avait épousé le 18/06/1592, Gabrielle de FOIX, dame de Mardogne, Lastic, Rochegonde, la Clause, veuve de François de DIENNE, fille unique de Joseph de FOIX et de Françoise de LASTIC, dont il n'eut pas d'enfant.¹⁷[17]

16[16] Extrait : Le 22/04/1580. Puissante dame Marguerite de CHAZERON, mal disposée de son corps... en bonne mémoire et entendement demande à être enterrée en telle église que son mari avisera le plus commode (période de guerre) , elle habille 26 pauvres, fils et filles avec 3 aunes de drap chacun, les filles avec un couvre-chef de toile et les garçons d'un bonnet, ils accompagneront son corps le jour de ses funérailles et porteront un cierge de cire « ardent » avec ses armoiries ; les prêtres de l'église où elle sera inhumée célébreront une messe de l'office des morts à haute voix avec diacres et sous diacres, toutes les semaines à perpétuité ; pour cela elle donne 166 écus pour une fois ou bien 8 écus annuellement, s'en remettant « à la bonne volonté et espérance qu'elle a envers ledit sire, son mari et de son héritier ; elle donne à son bien aimé époux l'usufruit de tous ses biens, dont il jouira sa vie durant, à ses enfants : Françoise, demoiselle de Jonchères (mariée à Guyon de BELVEZET de JONCHERES) par-dessus sa dot, 100 écus., à Gabrielle, Antoine, Christophe, Jacques et François d'APCHIER, ses enfants, 600 écus à verser lorsqu'ils se marieront ou après le décès de leur père et non plus tôt, elle lègue à Antoinette POUDERIC sa nourriture et entretien dans la maison et de son héritier, sa vie durant, elle lui doit des gages à hauteur de 66 écus pour l'avoir servie, qui doivent lui être payés à la première demande. Elle donne à Michele CHALBRAY (lecture incertaine) fille de Catherine COSSIAS, jadis sa chambrière, 8 écus, qui seront payés lorsque elle aura atteint l'âge de se marier ; pour ses parents qui pourront venir à sa sépulture 1 écu. Son mari et son héritier paieront les gages et salaires de ses « demoiselles, filles de chambre et autres serviteurs selon le compte qu'ils feront ». Son héritier universel est son fils aîné Philibert d'APCHIER (qui sera tué en 1605 dans la Cathédrale de Mende). Pour les biens qui lui reviendraient de la succession de sa famille de CHAZERON, elle décide que le quart reviendra à son fils Antoine, son fils puîné (qui sera tué en 1604 par le seigneur de Bains) l'autre quart sera à partager entre ses autres fils, l'autre moitié reviendra à son fils aîné, Philibert. Testament passé au château de Cereys en présence de noble Christophe de BEAUFRANCHET, écuyer du lieu, Claude FONTAINE, docteur en droit de Saugues, honorable homme Messire GUILLAUMET, procureur d'office de Cereys, André CORAILH, apothicaire de la ville du Puy, Guillaumet GORDON, praticien, Pierre RODIER, prêtre Etienne ROY, tailleur, demeurant au château de Cereys.

17[17] Affaire de la cathédrale de Mende, par Michel POMARAT (bulletin de la Sté Académique 1995 : Le 17 janvier 1605 Louis, dit Armand de POLIGNAC, fils du vicomte Louis Armand et de Françoise de MONTMORIN-SAINT-HEREM revendiqua la présidence de l'Assemblée des Etats provinciaux en qualité de baron de RANDON, Philibert d'APCHIER la lui disputa et l'obtint ce qui irrita son concurrent. Le lendemain 18 janvier, vers 9 heures, Philibert d'APCHIER quelques gentilshommes de sa suite et serviteurs entendaient la messe dans une chapelle de la cathédrale de Mende. C'est alors, qu'entre « l'offertoire et la préface » survint le sieur de VILLEFORT, Annet de POLIGNAC, frère du vicomte, accompagné d'autres gentilshommes et de laquais. Il dit « mon frère t'attend, il faut venir », d'APCHIER lui répondit « laisse moi entendre la messe ». Sur ce refus, VILLEFORT et ses gens tirèrent l'épée, aussitôt imités par les compagnons d'APCHIER. Une bagarre s'ensuivit. Le prêtre officiant, Jean MAURAS, effrayé s'enfuit dans la sacristie, le calice à la main. VILLEFORT blessa grièvement d'APCHIER qui se réfugia au palais épiscopal où il mourut deux ou trois jours après. L'évêque avait fait fermer les portes de la ville et fait emprisonner les gens de deux parties dont les deux frères de POLIGNAC. Le Parlement de Toulouse fit procéder à des enquêtes.

- a) Antoine ° 30/07/1567p. Antoine de CHAZERON, m. Suzanne de ROCHEBARON, il fut tué en 1604 par le sgr de BAINS
- b) Christophe, comte d'Apchier, vicomte de Vazeilles, baron de St Santin ° 30/08/1570, p. son grand-oncle, Christophe de ROCHEBARON, m. Fleurie d'APCHIER, sa tante, capitaine de 50 hommes d'armes, décédé à Paris en 1630, marié 05/10/1609 avec Marguerite de FLAGHAC, fille de Pierre et de Marguerite de ROSTAING, sa veuve épousa le 24/02/1632 Emmanuel de CRUSSOL, duc d'Uzès, premier pair de France. Christophe laissa une fille Marguerite x 28/09/1636 avec François de CRUSSOL, duc d'Uzes, veuf de

Gabrielle de FOIX, veuve de Philibert d'APCHIER, Christophe, comte d'APCHIER, Jacques d'APCHIER, sgr de Margeride, François d'APCHIER, sgr de Vabres, frères du défunt engagèrent des poursuites. Bien que les de POLIGNAC aient fait intervenir les consuls du Puy auprès du roi, les d'APCHIER obtinrent gain de cause auprès de la Grande Chambre du parlement de Toulouse, la sentence fut exécutée le 27 février 1605, Annet de POLIGNAC eut la tête tranchée, ses complices furent poursuivis et condamnés selon le degré de leur participation.

Philibert d'APCHIER qui n'avait pas eu d'enfants légitimes avait eu des enfants naturels qui sont cités dans son testament du 19/01/1605 (mais non sur REMACLE), dont ci-après quelques extraits (7 pages):

Il demande à être inhumé en l'église de Chely (d'Apchier), tombeau de ses prédécesseurs ; ses legs : 1.200 livres pour restauration du couvent des Cordeliers de St Chely, il donne à son frère **Jacques d'APCHIER**, seigneur de Margeride 12.000 livres, autant à son frère François d'APCHIER, à sa sœur Françoise d'APCHIER, douairière de Jonchères , 300 livres, à chacune de ses 2 nièces , filles de M. de l'ECLUSE, son beau-frère, suivent les legs à ses enfants naturels d'APCHIER : Jean qui recevra 3.000 livres lorsqu'il sera en « âge parfait » 3.000 livres pour sa fille naturelle, Magdeleine d'APCHIER. , plus 2 robes, à Catherine de Fabrique (aucune autre indication) 600 livres lorsqu'elle se colloquera en mariage, vient ensuite un autre fils naturel, Bernard à qui il lègue 1.500 livres, il sera nourri et entretenu et envoyé aux écoles. Viennent ensuite les légats suivants : à son valet de chambre Jean CHABRIER, 300 livres, à ses laquais : Antoine PELERIN, Marchal CHABIDE, Jean Claude SAIGNE, 30 livres chacun. Il déclare que noble Louis de LODIERES, lui a fait tenir à Paris 1.200 livres ; l'affaire n'est pas compréhensible ; surtout il veut que son héritier poursuive ses assassins et paie tous les frais supportés par ses serviteurs qui l'ont assisté lors de son agression au cas où il seraient recherchés. Son héritier est Christophe d'APCHIER, son frère, seigneur du Cheylard, vicomte de Vazeilles. **On peut s'interroger sur le fait qu'une fille celle de Christophe I puisse hériter de tous les biens de la maison d'Apchier : car Philibert d'APCHIER avait bien stipulé que «si Christophe venait à mourir sans enfant mâle ou ses enfants sans enfants mâles, il lui substituait , Jacques d'Apchier, seigneur de Margeride, son autre frère (qui avait épousé Delphine de TAILLHAC, d'où son titre de Margeride). Nous retrouvons cette même formule inscrite dans le testament de Beraud d'APCHIER en 1452)**

Sinon il substitue à Jacques, François, son autre frère : ordre successif toujours observé dans la maison d'APCHIER par ses ancêtres, sans jamais en altérer l'ordre. Son testament devait être homologué et insinué (enregistré) en toutes cours compétentes. Les témoins qui sont présents et qu'il connaît ils devront « porter témoignage de vérité quand ils seront requis » Le testament est fait dans les maisons épiscopales (qui se trouvaient à côté de la Cathédrale de Mende avant 1793) dans une chambre au-dessus de la cuisine, il gît dans un lit, grièvement blessé d'un coup d'épée sur le côté gauche. Sont présents de nombreux personnages certains de St Chely, un docteur en médecine, un chirurgien, Antoine .CONSTANT, 1^{er} consul de Mende, le testateur ne peut signer à cause de sa faiblesse et de sa blessure. Les notaires sont M^o MICHEL et M^o PIE. Copie du testament est versée dans 24-J- 67 il s'agit d'une expédition de l'acte faite à la demande de Marie de la ROCHEFOUCAULT, comtesse d'Apchier qui est l'épouse de Christophe II d'APCHIER, le frère de François Philibert d'APCHIER ; l'expédition est datée du 24/11/1674 (69 ans après l'assassinat de Philibert d'APCHIER) 17[17] 6^E 221, St Jean de Nay.

Dans l'étude : « Sainte Croix de la Volte, Lavoûte- Chilhac » par Jean VIGIER : est cité un Jean d'APCHIER, il pourrait être le fils naturel de Philibert d'APCHIER, il a l'âge de 22 ans, (donc né en 1584) est nommé prieur commendataire de Sainte Croix, il n'y réside pas et vit dans son château de la Garde en Gévaudan où il guerroyait contre les seigneurs d'alentour ; le prieur claustral et ses religieux feignent de l'ignorer. Le 30/08/1622, il est appréhendé par la police royale, on l'accuse de crimes et méfaits, il est incarcéré au Châtelet, prison de la Conciergerie de Paris, il avait déjà perdu son procès devant l'official de Clermont et devant le lieutenant criminel d'Auvergne. Il présente sa démission de prieur de la Voûte en 1626. Ce fils naturel n'est mentionné ni par Remacle, ni par le père Anselme, il pourrait être celui-ci qui est cité dans le testament de Philibert d'APCHIER et qui devait être entretenu au dépens de son héritier.

Louise-Henriette de la CHATRE, fils d'Emmanuel de CRUSSOL 2^{ème} duc d'Uzès, pair de France, et de Claude d'EBRARD, Emmanuel de CRUSSOL était donc l'époux de Marguerite de FLAGHAC, veuve de Christophe d'APCHIER.

- c) François ° 26/09/1574, p. **Sébastien de PONTAUD** (grand père d'**Anne de PONTAUD**) x **François Philibert d'APCHIER**, m. Gabrielle d'APCHIER, sa sœur x 27/01/1615 à Louise MOTIER de La FAYETTE, dame de Maubec, fille de Claude et de Marie d'ALLEGRE, remariée le 04/07/1622 à Claude de BOURBON- BUSSET, sgr de Chaslus.
- d) **Jacques** qui suit ° 26/09/1572, baptisé le 13/03/1575 d'après les registres paroissiaux¹⁸[18], p. Philibert d'APCHIER (son frère aîné), m. Toinette de MORGON, prieuse des Chazes, x 1598 à **Delphine de TAILHAC**, fille unique de Tristan et de Louise de ROCHEBARON(**Ascendance DENAND, GAGNE et SERRATRICE**)
- e) Françoise ° 09/04/1561, p. noble François d'APCHIER, m. noble demoiselle Gilberte de MARAMONT x Guion de BELVEZET, veuf de Jeanne d'ARPAGON de Severac, fils de Jean de BELVEZET et de Gilberte VILLATE, dame de Jonchères et de Pradelles,
- f) Gabrielle ° 04/12/1565 (ou 1564) x le 21/02/1595 à François Aristide de GARADEUR, chevalier, sgr de l'Escluse (paroisse de St Jean d'Ardenne, diocèse Lyon).

Il y aura des procès entre Gabrielle de FOIX et ses beaux frères au sujet de la succession de Guérin d'APCHIER et de Claude d'APCHIER, ainsi qu'au sujet de la vente des terres de la Gorce vendues par Jean d'APCHIER.

- **Jacques d'APCHIER**¹⁹[19] ° chevalier, sgr de la Garde, de Thoras, Montaleyrac.
x 10/02/1598 **Delphine de TAILHAC**²⁰[20], fille unique, héritière de la maison, fille de **Tristan de TAILHAC, chevalier, sgr de la Margeride et de Louise ROCHEBARON.**

¹⁸[18] Côte 6^E 221, St Jean de Nay.

²⁰[20] Le 10/12/1598, c.m. entre **Jacques d'APCHIER**, fils de Jean d'APCHIER, assisté de Philibert d'APCHIER son frère aîné (qui mourra en 1605)et **Delphine de TAILHAC**, fille unique de + Tristan de Margeride, assistée de du seigneur Henri de TRASSAC, seigneur de LAMBRE et la CHEZE, son oncle et tuteur. Delphine de TAILHAC avait une tante décédée, Claude de TAILHAC, épouse de son tuteur, dont elle perçut 4.505 écus 33 sols de restitution de dot, plus 4.000 livre de sa mère ; son autre tante Gasparde de TAILHAC, veuve du seigneur d' YOLET lui donna 1.300 livres. Jacques de TAILHAC eut 15.000 livres de dot. Le c.m. est passé en présence de François d'APCHIER, chevalier de l'ordre de Jérusalem, Louis de CHAMBREUX, seigneur de CHEYLADE, Balthazard d'ANCETTE, Gaspard de JONCHERES, écuyer, Antoine de MALATERNE, écuyer, habitant à Riom, Jean de PARRIN de MUROL. Ils ont tous signés. Elle fit son testament le 17/06/1656 (veuve de son 3^{ème} mari, dont elle était séparée) : étant dans son lit gisante, elle demanda à être inhumée à l'abbaye de Prébac où sera réalisée une chapelle du Rosaire pour y mettre son corps et les ossements de ses prédécesseurs, elle donne 300 livres pour cette chapelle du Rosaire. Elle n'oublie pas son domestique, son muletier, ses chambrières ; elle ne veut pas que l'on réclame aux habitants de sa terre ce qu'ils lui doivent. Elle donne des legs aux enfants de son fils, François Philibert d'APCHIER décédé et d'Anne de PONTAUD : à delle Magdeleine d'APCHIER 2000 livres, à noble d'APCHIER, non encore baptisé (Hugues) 2.000 livres, à delle Marie d'APCHIER, sa filleule, toutes les obligations consenties en sa faveur, à messire Christophe d'APCHIER, son fils aîné, le ¼ des droits appartenant sur les biens de sa mère ; il ne devra prétendre à rien d'autre. Son héritier universel est Jean-Annet d'APCHIER, fils de feu François Philibert

Delphine de TAILHAC est dite dame de Margeride, Besque, Charraix, Clavières et de Tailhac.

Jacques d'APCHIER mourut à Tailhac le 14/09/1608, sa veuve épousa en 2èmes noces le 25/09/1628 François DANTIL de LIGONES, chevalier, sgr de Tremoil, puis en 3èmes noces François de la ROCHEFOUCAULT le 09/05/1628 (+05/03/1652). Elle n'eut aucune descendance des 2ème et 3ème mariages

Elle avait eu de Jacques d'APCHIER :

a) Christophe d'APCHIER²¹[21] ²²[22] (Remacle p. 349 tome II le nomme par erreur Philibert Christophe, x Marguerite de La ROCHEFOUCAUD au château

d'APCHIER, sgr de Vazeilles et de dame de PONTAUD. Testament reçu par M^o Jean DUCHAMP, dans la maison de M. Louis POMEL, procureur au Sénéchal du Puy. Elle n'a pu signer à cause de son indisposition.

²¹[21] Il y eut procès le 10/08/1658 entre Christophe d'APCHIER et la famille de François Philibert d'APCHIER à la requête de dame de VERTOLAYE, (mère d'Anne de PONTAUD), aïeule et Anne de PONTAUD mère des enfants mineurs de François Philibert d'APCHIER. Déjà le 12/06/1655, Christophe d'APCHIER avait été condamné à payer à François Philibert d'APCHIER, le ¼ des 45.000 livres et intérêts sur la succession de leur père commun, Jacques d'APCHIER, plus 6.000 livres sur les 12.000 livres léguées par testament de Philibert d'APCHIER, le frère de Jacques, mort à Mende en 1605 et la moitié de la terre de Charaix qui avait été achetée pour 13.500 livres. Dans une requête présentée le 06/09/1679 par Hugues d'APCHIER au Sénéchal d'Auvergne celui-ci demande la saisie des biens des héritiers de Christophe d'APCHIER qui jouissaient toujours de toute la succession de Delphine de TAILHAC, son aïeule, c'est seulement le 12/06/1725 que les héritiers de Christophe furent condamnés à verser à la veuve d'Hugues d'APCHIER, dame de MALASAIGNE 6.934 livres plus les d'intérêts, le partage des terres, 11.250 livres pour la portion héréditaire légitime paternel depuis le décès de Jacques d'APCHIER, père de François Philibert, plus les 6.000 livres qui avaient été léguées en 1605 par Philibert d'APCHIER. Le procès avait duré 70 ans !

Dans la série 2^E 2125 des ADHL, nous trouvons à la date du 20/05/1656, soit trois jours après le testament de Delphine de TAILHAC, une réquisition faite à la demande du « comte d'APCHIER » (il s'agit de Christophe d'APCHIER, frère de François Philibert) qui a été averti très vite du décès de sa mère. Cet acte nous donne des informations intéressantes sur Delphine de TAILHAC et ont ressortir les différends existants entre Christophe d'APCHIER et les ayants droits de François Philibert d'APCHIER.

Nous apprenons notamment que Delphine de TAILHAC est morte au Puy dans la maison de M Louis PENEL, rue de la Saulnerie (où se trouvait le grenier à sel), elle se trouve encore dans une chambre du 2^{ème} étage de la maison, Christophe d'APCHIER dès la connaissance du décès de sa mère envoya le sieur du BEAUVOIR à minuit dans la maison de Robert JOURDAIN, conseiller du roi et lieutenant principal en la Sénéchaussée du Puy pour demander de faire apposer des scellés sur les coffres et garde robe appartenant à la dame de TAILHAC chez M. Louis PENEL. C'est M. Pons Pinot, aussi procureur du roi qui fut chargé de l'affaire ; montant à l'étage où repose la dame de TAILHAC ; il trouve auprès d'elle la dame d'ELBE (épouse de Hugues d'APCHIER, petit-fils de Delphine de TAILHAC c'est à dire, Anne de CHEVALIER des ROUSSES), de la vicomtesse de VAZEILLES (veuve de François Philibert d'APCHIER, c'est-à-dire, Anne de PONTAUD) et les « demoiselles, filles de chambre », qui l'informe que la dame de TAILHAC a fait un testament devant M^o Jean DUCHAMP.

M. PINOT ordonne néanmoins que soit fait un inventaire et la pose des scellés sur les 4 coffres et la garde robe. Sont présents, le scribe, Michel Mouchan et le garde du sceau royal, M^o Jean LAFONT. Ils demandent les clefs : la demoiselle SANHES, fille de chambre indique qu'elles sont sous « le chevet de ladite dame », 4 clefs sont trouvées et remises au scribe. M. PINOT ordonne la pose de scellés et se saisit des clefs.

Le lendemain il est décidé de procéder à l'ouverture du testament ; M. Pinot indique que la veille, vers une heure du matin M. Christophe d'APCHIER avait demandé une perquisition afin de faire un inventaire des biens se trouvant dans la maison de M. PENEL pour savoir en quoi consistaient ces biens. Or les dames de VAZEILLES et d'ELBE dirent qu'il n'y avait pas lieu de poser les scellés ni de faire un inventaire, car Jean Annet d'APCHIER, fils de la dame de VAZEILLES avait été désigné comme héritier universel de Delphine de Tailhac et qu'elles avaient envoyé ce matin même à Christophe d'APCHIER un exemplaire du testament : en conséquence la réquisition et la perquisition n'avaient pas lieu d'être, la dame de TAILHAC n'avait d'ailleurs aucun bien dans la ville du Puy, à part les coffres déposés dans sa chambre, contenant ses habits et linges et que d'ailleurs la dite dame avait chargé son notaire M. DUCHAMP de faire l'inventaire de ses biens.

Finalement les scellés furent levés et clefs des coffres remises au notaire pour instruire l'affaire. Nous n'avons pas l'inventaire dressé par le notaire.

de Langeac (c.m M° Pierre GROS) le 15/11/1638,(I.R,reg.139 f°129 v), elle est fille de Louis Antoine de la ROCHEFOUCAULT (+ 16/01/1652) x le 10/03/1611 à Louise de La GUICHE, fille de Jean et de + Françoise de LASTIC. Ce Louis Antoine était le frère de François qui épousa le 29/05/1628 en 2èmes noces Delphine de TAILHAC.

Ils étaient fils de Jacques de La ROCHEFOUCAULD x 31/08/1586 avec Françoise de LANGEAC, fille unique et héritière de Jean de LANGEAC , seigneur d'Arlet, Brassac, Monclar (Delphine de TAILHAC était dite dame de Monclar après son 3^{ème} mariage.) et de Marie de CHABANNES. Ils firent donation au château de Domeyrat le 13/12/1609 à Louis fils aîné de tout ce qui était advenu par le décès de Jean de LANGEAC.

b) **François Philibert d'APCHIER, auteur de la branche de Vazeilles.**

22[22] Pour la vie et l'histoire de Christophe d'APCHIER rapporter à l'étude publiée dans les Cahiers de la Haute Loire- 1972 « Le château de Besque et ses occupants » par l'abbé DURSAPT, réalisée à partir des archives du château de Thiolent. Dans cette étude il ressort que François Philibert d'Apchier fut défavorisé par rapport à son frère Christophe qui avait reçu $\frac{3}{4}$ des biens de son père et les $\frac{2}{3}$ de ceux de sa mère, nous avons vu qu'il fut obligé d'engager des procédures contre son frère, suivi par son épouse et ses enfants pour obtenir ce qui leur revenait.

Christophe remit en état le château de Besque et y habita. Il essaya d'entrer en possession des biens de la famille d'APCHIER qui étaient passés dans un famille étrangère les de CRUSSOL par la non application des dernières volontés de Philibert d'APCHIER, mort assassiné sans postérité légitime en 1605. Philibert d'APCHIER avait précisé dans son testament que seul un mâle de la famille d'APCHIER pouvait hériter des biens de la maison, il avait exclu de son héritage la descendance féminine, se conformant à l'usage de ses ancêtres dans le but d'éviter la dispersion du patrimoine et permettre au représentant de la famille de soutenir son nom et de tenir son rang, or le frère de Philibert , Christophe I avait une fille Marguerite, qui hérita des biens de la famille d'Apchier biens qui par son mariage avec le duc d'UZES passèrent dans une famille étrangère la famille de CRUSSOL.

Les descendants de Christophe II APCHIER étaient encore en procès en 1789 pour essayer d'obtenir réparation de ce détournement par la famille d'Uzes.

Christophe d'APCHIER II eut des démêlés avec la justice en 1634, étant tombé sous le coup d'une condamnation capitale, il fut obligé de se cacher, les différents procès en pâtirent..

Il se maria le 15/11/1638 avec Marie de la ROCHEFOUCAULD, fille de Louis Antoine, marquis de Langeac et de Louise de GUICHE, .son épouse lui apportait 60.000livres de dot et avec ce qui apporta sa tante Gabrielle de FOIX, son patrimoine pouvait être évalué à 290.000 livres . Malgré une mésentente entre mes époux, ils eurent dix enfants : quatre garçons et six filles, tous nés au château d'Aubenas, paroisse de Tailhac, la liste des enfants est donnée par l'abbé DURSAPT.

Christophe d'APCHIER n'eut pas une bonne réputation, il se livrait au brigandage, le château de Besque était connu pour être un repaire de brigands, il fut condamné aux Grands Jours d'Auvergne en 1666 à avoir la tête tranchée, ses biens confisqués, son château de Besque démoli, ses bois coupés à 3 pieds de hauteur, condamné à de fortes amendes, les 19 complices qui l'aidaient dans ses exactions appelés par lui « ses apôtres » furent condamnés à être pendus et le sieur de la Tour à avoir la tête tranchée. En ce qui le concerne rien ne fut exécuté. Cependant en 1679 se sentant « indisposé de sa personne », il eut des remords de conscience et fit une déclaration dans laquelle il avoua ses vols, forfaits et malversations ; il s'en remit pour restituer ce qu'il avait pris à la discrétion de MM. les évêques de Mende de St Flour.

Il mourut le 25/07/1679 et fut inhumé dans l'église de Tailhac.

Son épouse Marie de la ROCHEFOUCAULT dont il était séparé depuis longtemps mourut le 27/08/1693 fut inhumée dans l'église de Langeac ; elle avait eu de nombreux différends avec ses enfants, de même que ses enfants entre eux, dont certains avaient un caractère violent.

A la lecture de l'importante étude de l'abbé DURASPT, on peut se faire une idée sur cette branche de la famille d'APCHIER qui bien que matériellement favorisée ne semble pas avoir un comportement aussi paisible que celui la branche issue de **François Philibert d'APCHIER**, d'ailleurs leur mère commune, **Delphine de TAILHAC** comptait surtout sur son fils puîné, qui n'avait pourtant pas été avantageé , elle était souvent auprès de lui et de sa belle-fille **Anne PONTAUD** dans le château plein de charme de St Didier d'Allier.

L'héritage de Christophe II d'APCHIER qui avait spolié son frère François Philibert d'APCHIER passa par la suite en des mains étrangères, en dépit de sa nombreuse progéniture, 10 enfants 4 garçons et 6 filles dans la famille de la TOUR d'Auvergne.

Jacques d'Apchier avait eu une enfant naturelle : Catherine.

Les d'Apchier de VAZELLES

- **François Philibert, d'APCHIER**, auteur de la branche des seigneurs de **Vazeilles**.

Chevalier, seigneur de Vazeilles, né en 1607x 23/04/1645^[23] **Anne de PONTAUD**,^[24] fille et héritière de + Annet de PONTAUD^[25],

23^[23] Un extrait du contrat de mariage de François Philibert d'APCHIER et d'Anne de PONTAUD est versé dans la série 24 J 77 des archives de Langlade de Chayla aux ADHL dont voici un abrégé : Anne de PONTAUD a l'accord de sa mère, la dame de VERTOLAYE et de noble Jean DU PONT, son beau-père et curateur, ils promettent de se prendre pour époux devant Messire RIOUFROYE, prêtre et vicaire de St Etienne de Lardeyrol. François Philibert d'APCHIER s'est constitué tous et chacun ses biens lui appartenant du chef de son père et de la succession de ses oncles et tantes paternels ; sa mère présente, Delphine de TAILHAC, libre de sa personne en vertu de l'arrêt de la souveraine cour de Paris (séparée du sieur de MONTCLARC, François de la ROCHAFOUCAULT) confirme la donation entre vifs qu'elle a faite à son fils 26/05/1643, devant maîtres LA GRANHE et HUART, notaires de Paris, à prendre au fur et à mesure de l'avancement des procès intentés contre les héritiers de son feu mari (qui en raison de son contrat de mariage mal engagé se trouvaient héritiers de Delphine de TAILLAC ; son fils est chargé des poursuites).

De même Anne de PONTAUD orpheline de père et fille unique s'est constitué tous et chacun ses biens présents et avenir, sa mère Magdeleine de Vertolaye, lui donne la moitié de tous ses biens, sous rétention de l'usufruit durant sa vie et de son 2^{ème} mari, sa fille et son mari jouiront cependant dès à présent de la terre de St Didier et de Douchanetz pour supporter les charges du mariage ; son beau-père (qui est très généreux) lui remet, pour l'amitié qu'il porte à sa belle-fille qui « humblement remercie » et pour les agréables services qu'il a reçus d'elle, lui remet toutes les dépenses qu'il a fournies tant pour sa nourriture, entretien, que pour les procès engagés au sénéchal du Puy et à la cour de parlement de Toulouse (concernant le meurtre de son père) depuis qu'il a épousé la dame de VERTOLAYE ; il ne demandera pas le remboursement des frais d'entretien et travaux faits aux maisons de sa femme ; il donne en outre à sa belle-fille 4.000 livres, sur cette somme 3.000 livres seront consacrées à l'achat de joaillerie, et bagues qui lui demeureront propres. François Philibert d'APCHIER donne à sa future épouse comme « augment de dot » en cas de son prédécès, 8.000 livres et une pension viagère de 1.000 livres ; si elle se remarie, il lui donne 400 livres, l'une et l'autre payable en deux paiements ; elle conservera les mulets, literies, robes, équipages et autres « ornements » acquis, à son intention, pendant leur mariage. Le contrat est passé au château d'Ebde, paroisse de St Etienne de Lardeyrol (où vivent Magdeleine de VERTOLAYE, et son second mari, noble Jean du PONT. Sont présents : Dom Mathieu DUSUC, chambrier de la Voulte-Chilhac, prieur de Laspic, dom François DESBORDES, chantre et prieur de la Voulte, MM. Pierre FABRY, docteur et avocat au Parlement de Paris, résidant à St Flour, le notaire est M^o Pierre GIRAUD.

Anne de PONTAUD avait pour grand-père Sébastien de PONTAUD, seigneur de St Didier et de Gavarret x avec Anne de CHASTEL. Les de PONTAUD étaient seigneurs de St Didier et les de CHASTEL seigneurs de Garravet), Antoine de CHASTEL sgr du Fort avait épousé en 1549 Jeanne de GAVARRET, fille de Balthazard de GAVARRET.

24^[24] **Anne de PONTAUD** testa le 15/12/1671, le testament fut ouvert le 30/05/1672, en présence de son deuxième mari, Hugues de COSTAVOL, de ses enfants Hugues d'APCHIER et Madeleine d'APCHIER, frère et sœur. Acte avec 10 cachets aux armes de la dite dame, sous ruban bleu. Elle demande à être inhumée dans l'église de St Didier, tombeau de ses prédécesseurs. Elle fait des legs à Hugues et Madeleine d'APCHIER, ses enfants et de feu François Philibert d'APCHIER, à Godefroy et Marie-Anne de COSTAVOL, ses enfants en 2èmes noces, 8.000 livres, elle donne à Madeleine d'APCHIER, sa fille aînée, pour services rendus pendant ses indispositions en plus des 8.000 livres, 2.000 livres, à Jeanne Marie, d'APCHIER, sa fille religieuse au couvent des Chazes 2.000 livres pour sa dot en ingrès et 80 livres de rente viagère (**Jeanne d'APCHIER qui versa un legs à Louise d'APCHIER fille naturelle de François Philibert d'APCHIER (ascendance DENAND, GAGNE**°. Elle n'oublie pas son laquais et sa filleule. Son héritier universel est son fils aîné Jean-Annet, Il devra rendre la somme de 2000 livres dues aux hoirs de feu Jacques Surrel du Bouchet St Nicolas pour lequel le sieur CHAUCHAT de Poutes est créancier.

Son fils aîné mourra deux ans plus tard.

25^[25] Voir brochure du baron François de VINOLS sur le meurtre d'Annet de PONTAUD, seigneur de Douchanes, fils du seigneur de St Didier x Magdeleine de VERTOLAYE, fille du seigneur d'EBDE près St Etienne de Lardeyrol. Il fut tué près de village de Noustoulet, près de St Germain Laprade par le seigneur de MORTESAIGNE, fils du seigneur de BOUZOLS (archives de la maison de VINOLS) : le 17/08/1623, Annet de PONTAUD, blessé, alité chez Jean ARNAUD, hôte, fit la déposition suivante : il vit venir à lui à toute bride, le

chevalier seigneur de St Didier et Douchanès et de Madeleine de VERTOLAYE, d'où (**ascendance SERRATRICE**)

a) Jean-Annet d'APCHIER, 26[26] chevalier, comte de **Vazeilles**, sgr d'Arsac, Elbe, St Didier, etc. bapt. 09/10/1655, testa le 26/12/1674 en faveur de son frère, il fut tué, servant dans les mousquetaires 27[27] au service du Roi, le 17/09/1675, il avait fait un testament le 22/12/1674, il ordonne sa sépulture en l'église de St Didier 28[28].

b) Hugues d'APCHIER 29[29] qui suit, chevalier, vicomte de **Vazeilles**, sgr de St Didier d'Allier, Emble, Tailhac, Montpeyroux, Douchanès, Le Conche, Arsac etc., ° 29/12/1653, bapt 24/02/1654, il reçut 2000 livres de son aïeule et 8.000 livres de sa mère, il fut institué héritier universel de son frère Jean Annet. Il testa le 31/12/1702, demanda à être inhumé dans l'église de St Didier léguant 5.000 livres à chacun de ses enfants et 1.600 livres à son fils naturel **Dominique d'Apchier**. Il mourut avant juin 1709 (**ascendance SERRATRICE**).

Il avait épousé le 20/09/1685 30[30] à **Anne de CHEVALIER de ROUSSES** et de Serroni, fille de Antoine Hercule, chevalier de Rousses, seigneur d'Estables, de Garjac, et de Malassaigne et d'Anne de la ROCHE, elle eut en dot 36.000 livres et vivait en 1730

- Hugues d'APCHIER x Anne CHEVALIER de ROUSSES :

Ils eurent :

a) Charles Philibert marquis d'APCHIER, ° 07/03/1692, seigneur de St Didier, Ebde, Conche, Arzan, baron des Deux Chiens ou Douchanes, Tailhac, Montpeyroux, ancien major de cavalerie et colonel à la place d'Hugues, son père, de la milice bourgeoise

sieur de MORTESAIGNES avec lequel il avait dîné la veille au Puy au logis de Jean CRESPON et avec lequel « il avait eu quelques discours ensemble » il lui demande de mettre pied à terre, mais avant qu'il n'ait pu se mettre « en défense, il lui bailla un coup d'estoc au petit ventre et la laissa pour mort par terre.

Annet de PONTAUD allait rendre visite à M. le baron de MONTVERT (Henri de La TOUR, frère d'Antoine de la TOUR, baron de St VIDAL, gouverneur du Velay, habitant au château du Villard) Cinq hommes à cheval qui passaient par là dont l'un d'eux était le prévôt du Puy, virent le blessé et le transportèrent chez Jean ARNAUD ; le meurtrier s'était enfui en laissant 2 fourreaux d'épée sur place ; Laurent PORTAL qui accompagnait le prévôt, alla chercher au Puy, un médecin, le sieur LYONNET et deux chirurgiens MM. TREULH et BRANQUE, un père jésuite, un capucin, sa femme la dame d'ELBE, sa belle-mère, le sieur du FORT son père, le sieur de St DIDIER, son beau-frère, le sieur de POMPEYRENC et le sieur de St HAON Malgré les soins, il avait deux blessures ; il mourut le vendredi vers minuit.. On le transporta à St Didier. L'affaire fut portée en instance criminelle, mais le 20/04/1623, le sieur de MORTESAIGNES pénétra avec violence chez le greffier, avec des hommes armés et s'empara du jugement et des pièces du procès .L'affaire fut reprise en 1630, sans les pièces principales, la procédure fut bloquée et le criminel seulement condamné à deux amendes et à être emprisonné au château de Chamblas .Le 24/08/1630, il obtint le bénéfice d'un élargissement. La veuve ne parvenant pas à obtenir justice s'adressa au Sénéchal du Puy. On ne sait comment se termina l'affaire.

26[26] Jean-Annet d'Apchier, fit son testament le 26/12/1674 en faveur de Godefroi et Marianne de Costavol ses frères et sœur utérins, son héritier est son frère Hugues d'Apchier. Il servait sous les mousquetaires 27[27] En Allemagne.

28[28] Testament de Jean Annet d'APCHIER : donne des legs à ses frère et sœur utérins : Godefroy et Marianne de COSTAVOL, à Me Philibert Pomert, prêtre et curé de St Didier pour des services rendus ; à Anne MALACHIER, dit Sans Souci, son laquais, son héritier universel est Hugues d'APCHIER, son frère

29[29] Hugues d'Apchier x e Anne de Chevallier de Malassaigne de Ronces ° 06/09/1685 + 13/04/1709 étant colonel de la milice bourgeoise du Velay, son épouse + 19/10/1739.

30[30] C.m. du 06/09/1685 elle est fille de Messire Anthoine Hercule des Rousses, sgr et baron des Estables et de dame Anne de la Roche, habitant au château des Estables (diocèse de Mende) Le future épouse reçut une dot de 36.000 livres, 16.000 du côté de son père et autant du côté de sa mère.

b) Claude Annet dit le chevalier d'APCHIER ° 14/06/1693, baptisé le 30/11/1704, capitaine dans le régiment des dragons d'Orléans puis capitaine sous lieutenant des gendarmes de la garde, chevalier de l'ordre de St Louis, en vie en 1730,

c) Louis ° 06/09/1694, baptisé le 30/11/1704, ecclésiastique en 1730,

d) Marguerite ° 27/02/1687, baptisée le 17/05/1690 à St Jean du Puy(le baptistère St. Jean) n'était pas mariée en 1730,

e) Madeleine d'APCHIER ° 13/03/1690, baptisée le 11/09/1692 à St Didier x Louis de GRIMOARD de BEAUVOIR , du ROUURE, marquis de GRISAC, elle était veuve en 1728, f) Anne Marguerite ° 22/08/1695, x Charles André Fillere, seigneur du Charrouil.

Madeleine d'APCHIER ° 02/, baptisée le 11/10/1652, reçut un legs de 2.000 livres de son aïeule et 8.000 livres de sa mère, x 24/01/1674 avec Antoine de La ROQUE SEVERAC, chevalier, seigneur d'Azenières, fils de François et de Claude de VILLENEUVE d'AIX, dame de Rangon.

f) Jeanne Marie d'APCHIER ° 18/10/1650 baptisée le 09/10*1655, religieuse chanoinesse régulière de St Benoît en l'abbaye St Pierre des Champs, sa mère lui avait légué 2.000 livres pour sa dot en Ingres et une pension de 90 livres.31[31]

Hugues d'APCHIER avait eu un enfant naturel **Dominique**, cité plus haut dans son testament (**ascendance SERRATRICE**)

Dominique d'APCHIER ° ca 1687, (+ 05/03/1731) x 25/11/1710 avec **Marguerite FABRE**, fille de **Mathieu** (du Villard de St Privat d'Allier ° ca 1647+ 28/04/1729) et de **Jeanne Marie PORTAL** (°ca 1657, + 10/09/1727)

D'où : Madeleine **LATOUR d'APCHIER** (°ca1725+05/03/1765) x 07/02/1741 **Jean COURTALHIAC** (° 28/12/1713 + 15/07/1792)32[32]

De même son père **François Philibert d'Apchier** avait eu une fille naturelle avant son mariage **Louise d'APCHIER**, x **Antoine Chauchat de Poutès** (Alleyras) ils sont les parents de **François-Philibert CHAUCHAT**. (Ascendance DENAND, GAGNE)33[33]

31[31] Jeanne d'APCHIER testa en 1677 lorsqu'elle entre au couvent des Chazes. Son testament nous donne le nom des membres de sa famille en vie à cette date : Hugues d'APCHIER son frère 1.000 livres, sa sœur Madeleine d'APCHIER 7.000 livres. A ses demi-frère et sœur de COSTAVOL (sa mère s'était remariée avec Hugues de COSTAVOL) 200 livres et aussi 200 livres à Louise d'APCHIER, épouse du sieur CHAUCHAT (il s'agit d'Antoine CHAUCHAT qui est le père de François Philibert CHAUCHAT. lequel porte le même prénom que son grand-père naturel.

Jean-Annet d'APCHIER, son frère aîné est son héritier universel, qui lui versera une pension annuelle de 60 livres. Celui-ci fut tué en Allemagne, il avait fait un testament en faveur de son frère Hugues en 1674.

32[32] Pour la famille COURTALHIAC : Nous avons Jeanne FABRE (famille de Varennes de St Privat d'Allier) qui remonte jusqu'en 1570 au mariage de Guillaume FABRE et de Haelix BESQUEUT) leur petite fille Jeanne FABRE x Jean COURTALHIAC (de Siaugues St Romain) le couple s'installe à Varennes. Leur fils épouse le 14/02/1668 Jeanne NOGIER, il est praticien est meurt en 1688, désignant sa mère héritière universelle car son père est venu comme gendre dans la famille FABRE.

Ils eurent entre autres :

1) Jacques COURTALHIAC x 29/02/1711 Isabeau CARLET, fille d'André et de Marie CARLET de Combriaux (ascendance SARRETRICE par Jean COURTALHIAC x Magdeleine de LATOUR d'APCHIER.

2) Marguerite COURTALHIAC ° 10/05/1684 x 04/05/1702 Jacques VISCONTE d'Espaly (St Marcel) - ascendance DENAND).

33[33] Voir n° 82 autour de François Philibert CHAUCHAT, lieutenant et juge de la baronnie de Vabres, fils d'Antoine CHAUCHAT et Louise d'APCHIER) et 117 les familles CHAUCHAT de POUTES etc.

Le 01/01/1695, Hugues d'APCHIER, fils de François Philibert est dit donataire de celle Jeanne DESCHAMPS, veuve de Jacques SURREL pour une métairie au Bouchet St Nicolas, sous réserve d'une pension annuelle de 150 livres et la possibilité d'être entretenue dans la maison(le château de St Didier). Il faudra qu'il poursuive une affaire criminelle qu'elle a contre plusieurs. Il lui donne tout de suite 300 livres (24 J-40)

Or Jeanne DESCHAMP s'est mariée 2 fois, premièrement avec Claude d'OUIDES, père de demoiselle Anne Gabrielle d'OUIDES ° 22/02/1655, épouse de François Philibert CHAUCHAT, fils d'Antoine et dont la mère était **Louise d'APCHIER** ; Jeanne Deschamps épousa en 2^{ème} noces en 1676 Jacques SURREL du Bouchet St Nicolas. Nous n'avons pas trouvé ce qu'était l'affaire criminelle pour lequel elle demande à Hugues de poursuivre, ni l'ascendance de Jeanne DESCHAMPS. Jeanne DESCHAMP était proche de la famille d'APCHIER qui habitait au château de St Didier **qu'Anne de PONTAUD** avait apporté lors de son mariage à **François Philibert d'APCHIER**. Ces différents éléments apportent des preuves complémentaires faisant de Louise d'APCHIER, une fille naturelle de François Philibert d'APCHIER ; rappelons que Jeanne Marie d'APCHIER, fille de François Philibert, fit un legs à Louise d'APCHIER lorsqu'elle entra au couvent des Chazes, legs d'un montant identique à celui qu'elle fit à ses ½ frère et sœur de COSTAVOL, issus du second mariage de sa mère.

Branche des seigneurs de MONBRUN (ascendance Breure)

Almaric d'APCHIER, 7^{ème} fils de **Guérin et de Blanche d'Auvergne**, seigneur de **Montbrun** (paroisse de Lavastrie) ° après le 20/07/1383, servit dans une compagnie de cinq écuyers sous les ordres de Charles de BOURBON. Il ne vivait plus en 1472.

x **Jeanne de LASTIC**, fille de Jean-Bompar, 1^{er} du nom, seigneur de Lastic et de Valeilles et d'Helix de MONTCLES d'où.

a) **Guérin d'APCHIER**, chevalier, seigneur de Montbrun et de Chateauneuf, x **Blanche de BEAUVOIR DU ROURE**, fille de Foulques et de Catherine de MONBRUN. D'où:

a) Jean,

b) **Blanche d'APCHIER** x à Saugues le 19/10/1530 avec **Lionnet de THIERS**, chevalier, seigneur d'Ombret, Recoux, Fraisson-net et la Mothe Canillac, fils de Guillaume et de Louise COMPTOUR des Martinanches.

Branche des Seigneurs de St ALBAN (ascendance DENAND- BREURE)

Raymond d'APCHIER (3^{ème} fils de Guérin VII et de Marie de BEAUFORT), chevalier, seigneur de St Alban en Gévaudan, par donation faite à son profit en 1397 par son frère

Guérin VIII et seigneur de CALVISSON et MASSILARGUES, en Languedoc par donation de Raymond de NOGARET, cousin de sa femme x 10/04/1377 à **Bourguine de NARBONNE**, fille d'Almaric et d'Isabeau de CLERMONT LODEVE d'où :

- a) Raymond, sans postérité,
- b) Marie x 07/04/1391 avec Armand GUILHEM, seigneur de CLERMONT LODEVE,
- c) **Blanche d'APCHIER**, dame de St Alban, Calvisson et Massillargues x en 1409 avec **Renaud de MURAT**, chevalier, seigneur de La Bastide, Aubepeyre, Turlande, Chateauneuf et Mallet, capitaine de 10 hommes d'armes, il testa, étant veuf le 19/12/1439, il était fils de Renaud I, vicomte de Murat près de St Flour et de Jeanne de CHATEAUNEUF d'APCHIER, sa 2^{ème} femme, Ils n'eurent qu'une fille unique, **Marguerite de MURAT** x ca 1442 avec **Louis LOUET**, chambellan et favori de CHARLES VI et ministre sous CHARLES VII, fils de Guillaume de NOGARET, qui avait reçu en 1299 de PHILIPPE LE BEL, la terre de CALVISSON. Blanche d'APCHIER testa le 08/03/1463 ; son mari se remaria le 02/09/1475 avec Jeanne d'ADHEMAR. **Blanche d'APCHIER** était devenue par la mort de son frère et de sa sœur, dame de **CALVISSON**.

Gabrielle Denand 06/04//2008

Qui est Bourguine de NARBONNE ?

Suivant l'histoire des croisades de René GROUSSET, de l'Académie Française voici les ascendants de Bourguine de NARBONNE et le Père ANSELME:

Le premier repéré³⁴[34] :

- 1) BOHEMOND de TARENTE, prince d'Antioche 1098-1108 ou 1111 x CONSTANCE de FRANCE, fille de PHILIPPE 1^{er} roi de France. BOHEMOND après avoir survécu à un empoisonnement commis par la 2^{ème} femme de son père devint prince d'Antioche.
- 2) BOHEMOND II de TARENTE, fils unique, prince d'Antioche et de TARENTE 1126-1139 resta sous la tutelle de sa mère qui prit soin de son éducation x 1226 avec Alix, de JERUSALEM, fille de BAUDOIN II, roi de Jérusalem et de Morfie de Metelin + 1130 combat contre les turcs, il laissa une fille unique CONSTANCE d'ANTIOCHE.
- 3) CONSTANCE d'ANTIOCHE x avec RAYMOND de POITIERS, 2^{ème} fils de GUILLAUME, duc de GUYENNE et de sa 2^{ème} femme MAHAUD (dite PHILIPPE de Toulouse) qui fut prince d'Antioche.
- 4) BOHEMOND III dit le Bègue, prince d'Antioche 1162-1204, marié 3 fois, de SIBYLLE + 1183 il eut, Alix d'ANTIOCHE ou de POITIERS X 1204 avec GUY I EMBRIACO, seigneur de GIBELET, fils de Hugues dit le Boiteux et Etiennette de MILLY (+ ca 1197), fille de Henri de MILLY, dit le Buffle et de Ysabelle N., mère de Henri, sgr de GIBLET.

³⁴[34] BOHEMOND était le fils de Robert GUISCAD, duc des Pouilles x AUBERRE x à Chartes en 1106 avec Constance de France, séparée de HUGUES, comte Troyes pour cause de parenté, fille de PHILIPPE I et de Berthe de HOLLANDE

